



Compte-rendu de la réunion de bureau du 05/10/2017

1 – Point sur les commissions :

- Aménagement Développement Durables :
 1. Le Conseil de développement a été consulté sur le PLUIH du Pays des Abers (plan local d'urbanisme intercommunal intégrant le programme local de l'habitat). La réunion a eu lieu le 13 juillet 2017 en présence de 9 membres du Conseil de développement (Pierre Barbier, Olivier Danjean, Daniel Impiéri (EPCC école de musique du Pays des Abers-Côte des légendes), Henri Lejeune, Noël Le Roux, Jean-Yves Piriou (Eau et rivières de Bretagne), Isabelle Sudre (Chambre des métiers et de l'artisanat), Irène Uguen et Laurent Charbonnier (CCI), Bertrand Vignon, Maryse Larpent. Les débats ont été très intéressants et ouverts. Le compte-rendu et les documents présentés sont sur le site du Conseil ([lire](#)).
 2. Programme Local de l'Habitat de Lesneven et de la côte des légendes. Le Conseil de développement sera consulté sur ce programme. Après des difficultés d'organisation, la réunion est programmée le 23 octobre.
 3. SCoT du Pays de Brest : Un courrier a été adressé au Président du Pôle métropolitain et au Vice-président en charge du SCoT afin de souligner l'importance d'y mentionner le projet du port du Conquet à la fois pour le développement économique équilibré du territoire et pour son impact en matière de transport maritime de passagers.

- Commission Maritime
 - o Le 11 octobre, le CESER présentera son étude intitulée : « Produire et travailler sur le littoral en Bretagne.
 - o Un rendez-vous est en cours d'organisation avec l'UMBR (Union des professionnels du port de Brest)
 - o Guy Jourden, propose qu'un groupe de travail soit organisé afin de réfléchir plus spécifiquement sur les Energies Marines Renouvelables.

Il informe également les membres du bureau qu'un document très intéressant a été réalisé conjointement par les agences d'urbanisme de Marseille et d'Aix-en-Provence intitulé « vers un livre bleu métropolitain ». Ce livre bleu est un exemple de ce qui pourrait être réalisé sur le territoire du Pays de Brest. ([consulter le document](#))

2 - Projets communautaires

Plusieurs communautés du Pays de Brest ont engagé l'élaboration de leur PLUI (Landerneau-Daoulas, Presqu'île de Crozon-Aulne maritime, Pays des Abers). A ce jour seul le Pays des Abers a consulté le Conseil de développement.

En conséquence, le bureau du Conseil de développement souhaite qu'un courrier soit adressé à l'ensemble des communautés afin de leur rappeler la nécessité de consulter le Conseil de développement sur leurs projets. Dans ce courrier, il sera rappelé aux présidents des communautés qu'afin d'émettre un avis pertinent, il est indispensable d'associer le Conseil de développement dès le démarrage des travaux.

3 – Questions diverses

- Maryse Larpent informe les membres du bureau que le Pôle métropolitain du Pays de Brest et la Métropole associés au Pays de Morlaix ont répondu à l'appel à manifestation TIGA (Territoires d'Innovation de Grande Ambition).
- Mobilité : Une enquête ménages déplacements est engagée par la Métropole et le pôle métropolitain du Pays de Brest. Maryse Larpent est chargée de proposer que le conseil de développement soit associé au groupe de suivi de la démarche s'il a été mis en place.
- Plan Climat Air Energie Territorial : L'ensemble des communautés de communes du Pays de Brest vont élaborer leur plan climat air énergie. Un chargé de mission a été recruté par le pôle métropolitain du Pays de Brest afin d'assurer la coordination de ces travaux. Le Conseil de développement sera associé à leur élaboration, il faudra prévoir 2 réunions par communauté ainsi qu'une réunion d'information générale au démarrage du projet. On peut également envisager que le conseil souhaite organiser des réunions intermédiaires afin de comparer les projets des différentes communautés et s'assurer de leur cohérence à l'échelle de l'ensemble du Pays de Brest. Ce thème de réflexion nécessitera donc au minimum 14 réunions de travail en 2018.
- Etant donné l'évolution du Conseil devenu également conseil de développement du Pays de Brest, de la Métropole et des Communautés de communes du Pays de Brest, un courrier a été adressé à François Cuillandre, Président de la Métropole et du Pays de Brest afin de solliciter un rendez-vous pour solliciter des moyens humains supplémentaires.